Viens contribuer à ma réussite!



Conseiller(ère) pédagogique à l'orientation

Centre de services scolaire de la Pointe -de-l'Île

♀ 550 53e Avenue, Montréal, Québec H1A 2T7 | Sur place

1 Poste disponible

Expire à l'externe le : 6 septembre 2024

Expiré à l'interne le : 11 mars 2024

DESCRIPTION DU POSTE



Faites carrière au CSSPI!

Joignez-vous aux 320 professionnel(le)s passionné(e)s qui accompagnent chaque jour nos élèves et nos équipes-écoles afin de favoriser la réussite de tous.

Cliquez ici pour visionner les témoignages de nos professionnels

À PROPOS DE CETTE OFFRE

Le Centre de services scolaire de la Pointe-de-l'Ile (CSSPI) est actuellement à la recherche d'un(e) conseiller(ère) en orientation afin de combler un poste régulier à temps plein.

TYPE D'EMPLOI

Remplacement à 100%

HORAIRE

8h à 16h - 35h / semaine

DATE D'ENTRÉE EN FONCTION

Dès que possible

RÉMUNÉRATION

De 53 876 \$ à 100 246 \$ \$ selon l'expérience et les qualifications professionnelles et selon la convention collective en vigueur.

NATURE DU TRAVAIL

L'emploi de conseillère ou conseiller pédagogique en orientation comporte plus spécifiquement des fonctions de conseil et soutien auprès des intervenantes et intervenants des établissements scolaires, des services éducatifs relativement à l'orientation scolaire et professionnelle, à la mise en œuvre, au développement et à l'évaluation de certains programmes d'études notamment ceux du domaine du développement professionnel (DDP) ainsi que la prise en compte du volet de l'orientation scolaire et professionnelle et à la mise en œuvre de la planification des services en orientation (PSO).

ATTRIBUTIONS ET CARACTÉRISTIQUES



Entrée en fonction :

non disponible



Type d'emploi :

Remplacement / Temps plein



Quarts de travail

Jour

Heures de travail :

35.00 h/sem.



Salaire :

\$53,876.00 - \$100,246.00 CAD par



Documents requis



CV

Documents facultatifs

Lettre de motivation

Diplômes / Certificats

Relevé de notes

Évaluation comparative des diplômes

Carte membre d'un ordre professionnel

- La conseillère ou le conseiller pédagogique à l'orientation collabore à la réalisation du projet éducatif, de la planification des services en orientation (PSO) et des projets particuliers des établissements; elle ou il participe à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation de leur plan de réussite tout en respectant les encadrements éducatifs et administratifs, tant au niveau des établissements que du centre de services scolaire. Il contribue à l'atteinte des objectifs de la convention de gestion de l'établissement;
- Elle ou il collabore à l'implantation des programmes d'études et de formation selon son expertise (domaine du développement personnel (DDP), conseille les enseignantes et enseignants et la direction relativement à l'interprétation de ces programmes, conçoit et anime des ateliers et des sessions de formation et les éléments du programme; elle ou il collabore à l'élaboration de situations d'apprentissage et soutient l'expérimentation en classe;
- Elle ou il conseille et soutient les enseignantes et enseignants sur une base individuelle et
 collective pour appuyer l'action quotidienne; elle ou il conçoit ou sélectionne et anime les
 activités de formation et d'instrumentation pour des besoins d'adaptation, d'innovation et de
 développement pédagogique. Elle ou il soutient l'intégration des nouveaux enseignants dans les
 programmes du domaine du développement professionnel (DDP);
- Elle ou il instrumente les enseignantes et enseignants sur l'évaluation des apprentissages; elle ou il les accompagne dans la conception, l'élaboration ou l'adaptation d'outils d'évaluation;
- Elle ou il participe avec les enseignantes et enseignants à l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies et projets visant à aider les élèves qui présentent ou qui sont susceptibles de présenter des difficultés d'adaptation ou d'apprentissage;
- Elle ou il collabore avec les CP, CO, enseignants dans la mise en place de stratégies de prise en compte des volets de l'orientation scolaire et professionnelle dans les situations d'apprentissages et d'évaluation;
- Elle ou il conseille le personnel d'encadrement, enseignant et professionnel sur des questions relatives aux programmes de perfectionnement du personnel, planifie ces programmes et en évalue les résultats:
- Elle ou il analyse et conseille sur la sélection de matériel didactique, matériel complémentaire, équipement, logiciels et progiciels pertinents: elle ou il conseille sur l'aménagement des locaux;
- Elle ou il conseille les intervenantes et intervenants scolaires sur les moyens d'intégration des technologies à l'enseignement; elle ou il collabore à la réalisation de projets qui vont dans ce sens; elle ou il élabore et anime des ateliers de formation et d'information sur les éléments du programme d'intégration des technologies;
- Elle ou il collabore sur des activités d'exploration professionnelle en collaboration avec la formation professionnelle;
- Elle ou il collabore avec les milieux pour établir des liens avec des organismes externes, ministériels dans le but de soutenir les établissements scolaires:
- Elle ou il soutient les directions et les professionnels (CO) dans la planification des services d'orientation (PSO) des écoles secondaires pour bien répondre aux besoins d'orientation de tous les élèves et plus particulièrement les élèves vulnérables ou à risque;
- Elle ou il soutient les nouveaux conseillers en orientation (CO) dès leur entrée en fonction pour mobiliser leurs ressources dans les divers dossiers de l'orientation scolaire et professionnelle (PSO, EHDAA, PFAE, DDP, COSP, TEVA, etc;
- Elle ou il participe avec les conseillers en orientation (CO) à l'élaboration et à la mise en œuvre de stratégies et projets ciblés dans la planification des services en orientation (PSO) et visant à soutenir la réussite des élèves ou groupes d'élèves à risque (PFAE, DDP, communautés culturelles, EHDAA etc.);
- Elle ou il soutient les directions, professionnels, enseignantes et enseignants dans la mise en place des Contenus en Orientation Scolaire et Professionnelle dans les écoles, tant au primaire qu'au secondaire selon les balises ministérielles:
- Elle ou il collabore avec les autres intervenantes et intervenants du milieu scolaire, les organismes partenaires et le Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

Qualifications requises

Diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié à l'emploi, notamment en orientation et en information scolaire et professionnelle ou une maitrise en orientation.

Le Centre de services scolaire de la Pointe-de-l'Île (CSSPI) remercie les candidates et candidats de leur intérêt. Toutefois, nous communiquons seulement avec les personnes retenues pour une entrevue.

Le Centre de services scolaire applique la politique d'accès à l'égalité en emploi pour les personnes des groupes visés, dont les femmes, les personnes autochtones, les personnes handicapées, les minorités ethniques et les minorités visibles.

Le personnel du CSSPI est soumis à la Loi sur la Laïcité de l'État. Cette Loi prévoit, entre autres choses, l'interdiction pour le personnel enseignant, les directions et directions adjointes d'établissement, embauchés après le 27 mars 2019, de porter un signe religieux et l'obligation pour l'ensemble du personnel du CSSPI d'exercer ses fonctions à visage découvert. Pour en connaître plus sur cette Loi : Loi sur la laïcité de l'État.

AVANTAGES



Accès à un programme d'insertion professionnelle



Soin porté à l'accueil et à l'intégration



Culture de développement professionnel



Flexibilité et stabilité d'emploi



Remboursement de la cotisation à l'Ordre professionnel sous certaines conditions